New Capital Global Equity Conviction Fund

Action (USD I Acc) | 05 / 2023

★★★★ Note Morningstar

Objectif du Fonds

Surpasser l'indice de référence sur un horizon glissant de trois ans en investissant dans des entreprises qui sont en mesure d'augmenter durablement leurs flux de trésorerie et d'utiliser leurs bénéfices pour augmenter la valeur actionnariale.

Performance

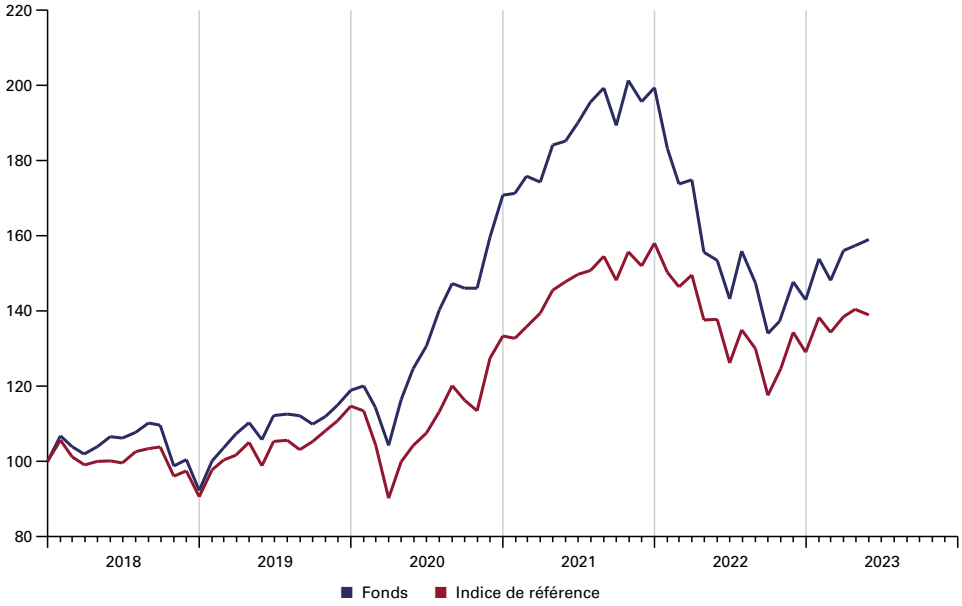

■	-7,76%	28,90%	43,65%	16,73%	-28,30%	11,22%
■	-9,42%	26,60%	16,26%	18,54%	-18,36%	7,68%

Les performances passées ne préjugent pas nécessairement des performances futures. La valeur de vos investissements et les revenus qui en découlent peut évoluer à la baisse comme à la hausse en raison des fluctuations de marché et de change et vous n'êtes pas assuré de recouvrer l'intégralité des sommes investies. La performance du fonds est nette de frais et est représentative de la part USD I Acc Elle indique la performance sur les cinq années civiles précédentes au maximum et la performance actuelle depuis le début de l'année (calculée de valeur liquidative à valeur liquidative). Lorsque la création d'une catégorie de parts intervient avant les cinq années précédentes, le graphique a été indexé à 100. Lorsque le fonds possède un historique de performance inférieur à cinq années complètes, la performance est alors indiquée depuis la création. Source : EFG Asset Management, Bloomberg. Au 31 mai 2023.

Informations détaillées sur le Fonds

Gérant du fonds
Jonathan Rawicz, Haichuan Yu

Date de lancement
08 mai 2015

AUM (millions)
USD 451,05

Monnaie de base
USD

Publication des prix
Financial Times, Bloomberg, Morningstar

Indice de référence
MSCI AC World Net USD

Gestionnaire
EFG Asset Management (UK) Limited

Souscription/Rachat
Quotidiennement 16:00 (Heure irlandaise)

Période comptable
30 juin

Détails de la part

Date de lancement
08 mai 2015

Valeur liquidative
USD 195,09

Charges récurrentes
0,86%

Investissement minimum
Au début: USD 1.000.000
Conséquent: USD 100.000

Dividendes (pour les parts ayant des intérêts)
No

Identifiants
Code ISIN: IE00BWGC5R57

Tableau de performance

	Fonds	Indice de référence	Différence
1 mois	1,04%	-1,07%	2,11%
3 mois	7,34%	3,45%	3,89%
6 mois	7,63%	3,45%	4,18%
Depuis le début de l'année	11,22%	7,68%	3,54%
1 an	3,61%	0,85%	2,76%
3 ans annualisés	8,46%	10,07%	-1,61%
5 ans annualisés	8,33%	6,77%	1,56%
7 ans annualisés	10,91%	8,97%	1,94%
Annualisée depuis le lancement	8,64%	6,88%	1,76%
Depuis le lancement	95,09%	70,97%	24,12%

10 principaux titres en portefeuille

Participation	
Microsoft Corp	5,01%
Apple Inc	4,71%
Alphabet Inc-Cl C	3,48%
Mastercard Inc	2,95%
Amazon.com Inc	2,90%
NVIDIA Corporation	2,85%
Eli Lilly & Co	2,55%
Taiwan Semiconductor -SP ADR	2,42%
UnitedHealth Group Inc	2,20%
Shin-Etsu Chemical Co Ltd	2,19%

Ratios financiers

Parts actives (%)	72,91%	**Rendement à terme**	1,57%
Nombre de titres	64	**Rendement historique**	1,46%
Cours/valeur comptable	4,99	**Capitalisation boursière moyenne pondérée (Million)**	536.923
Cours/bénéfices (Moyenne harmonique pondérée)	24,01		
PER prévisionnel (Moyenne harmonique pondérée)	23,28		

Allocation Sectorielle

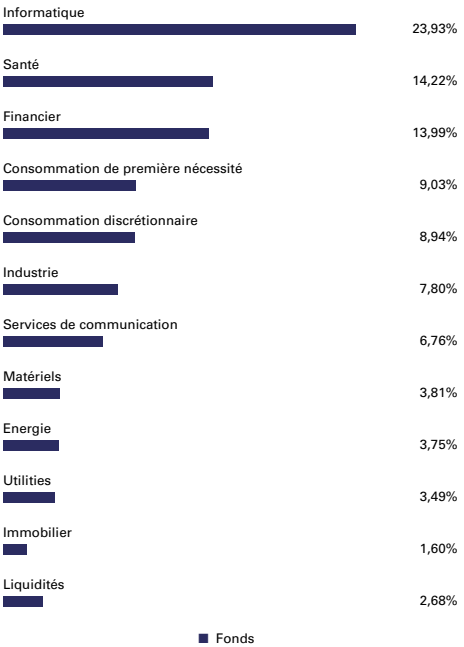

Les liquidités incluent les instruments du marché monétaire, les contrats à terme sur le marché des changes et les transactions en suspens.

Allocation en devises

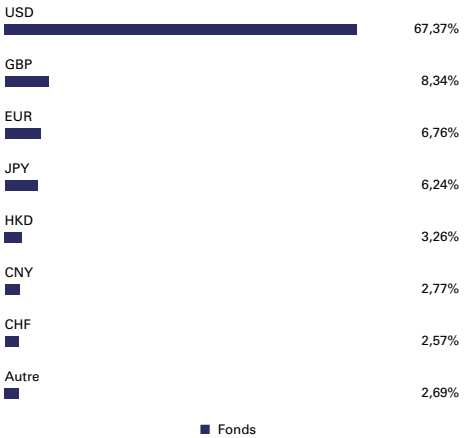

Allocation régionale

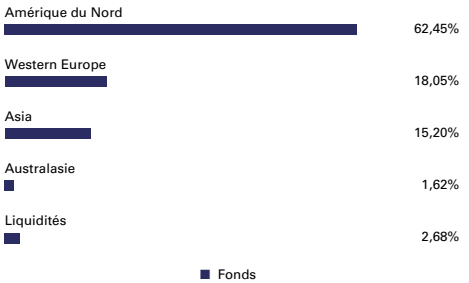

Les liquidités incluent les instruments du marché monétaire, les contrats à terme sur le marché des changes et les transactions en suspens.

Allocation géographique

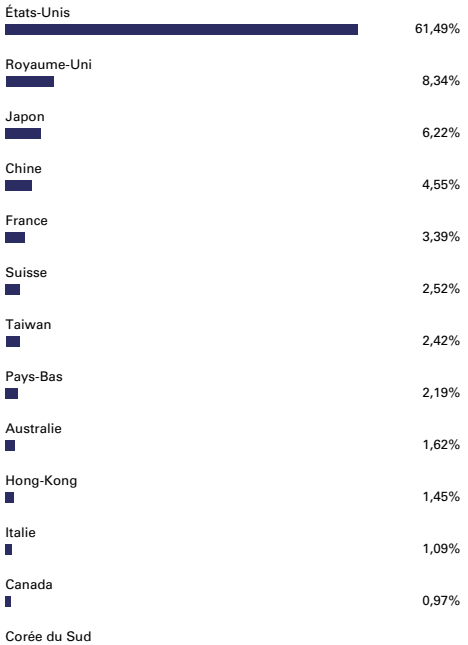

Les liquidités incluent les instruments du marché monétaire, les contrats à terme sur le marché des changes et les transactions en suspens.

Statistiques

Risque en Capital	New Capital Global Equity Conviction Fund USD I Acc		MSCI AC World Net USD	
	3 ans	5 ans	3 ans	5 ans
Écart-type	18,33%	18,12%	17,07%	17,76%
Ratio de Sharpe (2%)	0,42	0,42	0,53	0,35
Ratio de Sortino (2%)	0,50	0,49	0,70	0,37
Comparaison avec l'indice de référence	3 ans	5 ans		
Alpha	-0,10	0,16		
Bêta	1,00	0,95		
Corrélation	0,93	0,93		
Écart des suivi	6,74%	6,73%		
R2	0,87	0,87		
Ratio d'information	-0,24	0,23		

Fund Contacts

Gérant et distributeur mondial
EFG Asset Management (UK) Limited:
Park House,
116 Park Street,
London W1K 6AP

Tel: +44 (0) 207 412 3877
Fax: +44 (0) 207 872 3706
Email: enquiries@newcapitalfunds.com

Négociation des parts
HSBC Securities Services (Ireland) DAC
1 Grand Canal Square,
Grand Canal Harbour,
Dublin 2. Ireland

Tel: +353 (0) 1 635 6790
Fax: +353 (0) 1 649 7560
For dealing enquiries email:
newcapital@hsbc.com

Détails de la part

Données relatives à la classe d'actions						Performance			Performance (Annualisée)				
Classe d'actions ✔ Est couverte	ISIN	CUSIP	Rendement annuel	Investissement minimum	OCF	1 Mois	3 mois	Année	1 an	3 ans	5 ans	Depuis le lancement	Date de lancement
✔ CHF I Acc	IE00BWGC5Y25	G64695227	---	CHF 1.000.000	0,87%	0,69%	6,21%	9,26%	-1,13%	5,52%	---	7,48%	07.05.2020
✔ EUR I Acc	IE00BWGC5W01	G64695243	---	EUR 1.000.000	0,87%	0,86%	6,68%	9,96%	-0,33%	5,94%	5,43%	5,54%	21.03.2018
✔ GBP Acc	IE00BWGC5T71	G64695268	---	GBP 10.000	0,87%	0,95%	7,05%	10,69%	0,98%	6,74%	6,18%	7,08%	18.06.2015
✔ GBP Inc	IE00BWGC5S64	---	---	GBP 10.000	0,85%	---	---	---	---	---	---	---	25.11.2022
--- USD I Acc	IE00BWGC5R57	G64695292	---	USD 1.000.000	0,86%	1,04%	7,34%	11,22%	3,61%	8,46%	8,33%	8,64%	08.05.2015

Le rendement annuel est calculé en multipliant le dernier taux de distribution par le nombre de distributions effectuées par an, divisé par la valeur liquidative à la date de la dernière distribution. Cette information ne vous est fournie qu'à titre de référence et ne préjuge pas du rendement des distributions futures pouvant être perçues par les investisseurs. Le rendement sera indiqué lorsqu'il existe un historique d'investissement d'au moins 12 mois.

Clause de non-responsabilité

Le fonds est activement géré par référence à l'indice de référence indiqué, en ce que l'indice de référence est utilisé uniquement à des fins de comparaison des performances.

Toutes les sources : EFG Asset Management (UK) Limited (« EFGAM »), Bloomberg, Morningstar en fin de mois. Le présent document ne constitue pas une offre de vente, de sollicitation ou d'achat de tout produit ou service de placement et n'est pas destiné à faire office d'engagement définitif à l'égard des conditions générales de tout produit ou service. Les placements mentionnés au présent document pouvant ne pas convenir à tous ses destinataires et investisseurs, il leur est recommandé de demander l'avis d'un professionnel compétent par rapport à leurs circonstances particulières.

Les investisseurs doivent lire attentivement le Prospectus et le Document d'information clé pour l'investisseur (DICI) avant d'effectuer tout placement. Ces informations sont uniquement destinées aux personnes résidant dans des territoires autorisant la distribution du Fonds. Tous les compartiments ne seront pas nécessairement inscrits auprès du registre compétent ou autorisés aux fins de commercialisation sur tous les territoires ou à la disposition de tous les investisseurs.

Le présent document ne peut être reproduit ou divulgué (en tout ou en partie) à toute autre personne sans autorisation écrite préalable. Bien que les informations figurant au présent document aient été obtenues à partir de sources réputées fiables, nous n'établissons aucune déclaration ou garantie quant à leur exactitude, ces informations pouvant être incomplètes ou résumées. L'intégralité des estimations et avis figurant au présent document n'est que le fruit de notre appréciation à la date d'établissement du document et peut faire l'objet de modifications sans préavis. EFGAM ne saurait voir sa responsabilité engagée au titre des conséquences issues de la confiance accordée à tout avis ou déclaration figurant au présent document, et décline expressément toute responsabilité, y compris en matière de dommages accessoires ou consécutifs qui découleraient de toute erreur ou omission.

Les résultats de performance sont indiqués nets des frais et dépenses applicables. La valeur des placements et les revenus connexes peuvent baisser ou augmenter, et il se peut que vous ne récupériez pas le capital de départ de votre placement. Les performances passées ne préjugent en rien des performances futures. Les produits de placement peuvent être soumis à des risques de placement, comprenant, sans s'y limiter, les risques de change et de marché, les fluctuations de valeur, les risques de liquidité et, le cas échéant, la perte éventuelle du capital investi. Certains fonds peuvent présenter une volatilité élevée en raison de la composition du portefeuille ou des techniques employées pour gérer ce portefeuille, voire être soumis à divers autres facteurs de risque. Ces risques sont décrits dans le Prospectus et le DICI.

Les informations figurant dans cette fiche d'information ne sont qu'un bref récapitulatif des principaux aspects du fonds. Des informations plus exhaustives sur le fonds figurent dans le prospectus ou le document d'information clé pour l'investisseur, ainsi que dans les derniers rapports annuel et semestriel audités. Ces documents sont l'unique base contraignante pour l'achat de parts du fonds. Il est possible de se procurer des copies de ces documents à titre gracieux sur demande au siège social du Fonds au 35 Shelbourne Road, Ballsbridge, Dublin, Irlande, au Royaume-Uni auprès de l'agent des facilités du Royaume-Uni, EFG Asset Management (UK) Limited, Park House, 116 Park Street, London W1K 6AP, Royaume-Uni ; en Allemagne auprès de l'agent d'information allemand, CACEIS Bank S.A., succursale allemande, Lilienthalallee 36, 80939 Munich, Allemagne ; en France auprès de l'agent centralisateur français, Caceis Bank SA, 1, Place Valhubert, 75206 Paris Cedex 13 France ; au Luxembourg auprès de l'agent payeur luxembourgeois, HSBC France, succursale luxembourgeoise, 18 Boulevard de Kockelscheuer, L-1821, Luxembourg, RCS Luxembourg, B28531 ; en Italie auprès de l'agent payeur italien, Allfunds Bank S.A.U., succursale de Milan, Via Santa Margherita, 7 - 20121, Milan, Italie ; en Autriche, auprès de l'agent autrichien de paiement et d'information, Erste Bank der oesterreichischen Sparkasse AG Graben 21, 1010 Vienne, Autriche ; en Suède auprès de l'agent payeur suédois, MFEX Mutual Funds Exchange AB, Linnégatan 9-11, 11 447 Stockholm, Suède ; et en Suisse auprès du représentant suisse, CACEIS (Suisse) SA, Route de Signy 35, CH-1260 Nyon 2 et de l'agent payeur, EFG Bank SA, 24 Quai du Seujet, CH-1211, Genève 2, Suisse.

Dans l'Union Européenne, le présent Document est émis par KBA Investments Limited ("KBA"). KBA Investments Limited détient une habilitation en vertu de la Loi sur les Services d'Investissements (Cap 370) en tant que société d'investissement et est régie par l'autorité maltaise des services financiers (Autorisation ID KIL2-IF-16174). Dans l'Union européenne, le présent Document est à la disposition des investisseurs professionnels uniquement (tels que définis dans l'Anexxe II de la Directive 2014/65/UE du Parlement européen et du Conseil du 15 mai 2014 sur les marchés dans les instruments financiers, la Directive 2002/92/CE et la Directive 2011/61/UE l'amendant).

KBA Investments Limited.

Détient une habilitation en vertu de la Loi sur les Services d'Investissement (Cap 370) en tant que société d'investissement et est régie par l'autorité maltaise des services financiers (Autorisation ID KIL2-IF-16174). KBA Investments Limited est sous-distributeur pour le compte d'EFG Asset Management (UK) Limited dans certains pays de l'Union européenne. Pour une liste complète des pays de l'UE, veuillez consulter le MFSA Financial Services Register (https://www.mfsa.mt/financial-services-register/). Siège social : Orange Point Building, Deuxième étage, Dun Karm Street, Birkirkara By-Pass, Birkirkara, BKR 9037, Malte. Immatriculée à Malte sous le n° C97015.

Prospectus/Informations destinées aux investisseurs clés

Des copies de la version anglaise du prospectus du Fonds et du document d'informations destiné aux investisseurs clés relatifs au Fonds sont disponibles sur www.newcapital.com et peuvent également être obtenues auprès d'EFG Asset Management (UK) Limited. Lorsque cela est exigé par les règles nationales, le document d'informations destinées aux investisseurs clés/le document d'information clé seront également disponibles dans la langue locale de l'État membre de l'EEE concerné.

Hyperlien vers la Synthèse des Droits de l'investisseur

Une synthèse des droits de l'investisseur associés à un investissement dans le Fonds sera disponible en anglais sur www.newcapital.com.

Cessation des arrangements de marketing

Il est à tout moment possible de prendre la décision de cesser les arrangements conclus pour la commercialisation du Fonds dans tout État membre de l'EEE dans lequel il est actuellement commercialisé. Dans ce cas, les Actionnaires dans l'État membre de l'EEE concernés seront informés de cette décision et pourront choisir de racheter leurs actions dans le Fonds sans aucun frais ou déduction pendant au moins 30 jours ouvrables à compter de la date de cette notification.

Délivré au Royaume-Uni par EFGAM, qui est autorisé et réglementé par la Financial Conduct Authority. Numéro d'enregistrement : 7389736 Adresse enregistrée : EFG Asset Management (UK) Limited, Park House, 116 Park Street, London W1K 6AP, Royaume-Uni.

France

Les investisseurs doivent tenir compte du fait que, par rapport aux attentes de l'Autorité des Marchés Financiers, cet UCITS affiche une information disproportionnée sur la prise en compte de critères extra-financiers dans sa politique d'investissement.

Informations pour les investisseurs en Australie

Ce document a été préparé et émis par EFG Asset Management (UK) Limited, une société à responsabilité limitée enregistrée sous le numéro 7389746 et dont le siège social est situé à Park House, 116 Park Street, London W1K 6AP (numéro de téléphone +44 (0)20 7491 9111). EFG Asset Management (UK) Limited est réglementée et autorisée par la Financial Conduct Authority n° 536771.

EFG Asset Management (UK) Limited est dispensée de l'obligation de détenir une licence australienne de services financiers pour les services financiers qu'elle fournit aux clients grossistes en Australie et est autorisée et réglementée par la Financial Conduct Authority du Royaume-Uni (FCA Registration No. 536771) en vertu des lois du Royaume-Uni qui diffèrent des lois australiennes.

Ce document est confidentiel et destiné uniquement à l'usage de la personne à qui il est remis ou envoyé et ne peut être reproduit, en tout ou en partie, à une autre personne.

Ordre de classe OC ASIC 03/1099

EFG Asset Management (UK) Limited vous informe qu'elle s'appuie sur l'exemption de l'ordre de classe OC 03/1099 (ordre de classe) de l'Australian Securities & Investments Commission (ASIC) [telle qu'étendue dans la pratique par les corporations ASIC (Instrument d'abrogation et de transition 2016/396)] pour les entreprises réglementées par la Financial Conduct Authority (FCA) du Royaume-Uni, ce qui l'exempte de l'obligation de détenir une licence australienne de services financiers (AFSL : Australian financial services licence) en vertu du Corporations Act 2001 (Cth) (Corporations Act) en ce qui concerne les services financiers que nous vous fournissons.

Exigences réglementaires britanniques

Les services financiers que nous vous fournissons sont réglementés par la FCA en vertu des lois et des exigences réglementaires du Royaume-Uni qui sont différentes de celles de l'Australie. Par conséquent, toute offre ou autre documentation que vous recevez de notre part dans le cadre de notre prestation de services financiers sera préparée conformément à ces lois et exigences réglementaires. Les exigences réglementaires du Royaume-Uni font référence à la législation, aux règles promulguées conformément à la législation et à toute autre politique ou document pertinent publié par la FCA.

Votre statut en tant que client grossiste

Afin que nous puissions vous fournir des services financiers, et pour que nous nous conformions à l'Ordre de classe, vous devez être un « client grossiste » au sens de l'article 761G de la Loi sur les sociétés. Par conséquent, en acceptant toute documentation de notre part avant le début ou pendant que nous vous fournissons des services financiers, vous :

nous garantissez que vous êtes un « client grossiste » ;

acceptez de fournir les informations ou preuves que nous pouvons demander de temps à autre pour confirmer votre statut de client grossiste ;

acceptez que nous puissions cesser de vous fournir des services financiers si vous n'êtes plus un client grossiste ou si vous ne nous fournissez pas d'informations ou de preuves satisfaisantes pour que nous puissions confirmer votre statut de client grossiste ; et

acceptez de nous informer par écrit dans les 5 jours ouvrables si vous cessez d'être un « client grossiste » aux fins des services financiers que nous vous fournissons.

Documents d'offre

Ni ce document ni aucun document en vertu duquel des participations dans le New Capital UCITS Fund plc (le « Fonds ») sont offertrs ne constituent un prospectus, une déclaration de divulgation de produit ou un autre document d'information formel en vertu de la Loi sur les sociétés. Les participations dans le Fonds ne peuvent être offertes, émises, vendues ou distribuées en Australie autrement que par le biais ou en vertu d'une offre ou d'une invitation qui n'a pas besoin d'être divulguée aux investisseurs en vertu de la partie 7.9 ou de la partie 6D.2 de la Loi sur les sociétés, que ce soit en raison du fait que l'investisseur est un client grossiste (tel que défini dans l'article 761G de la Loi sur les sociétés et les règlements applicables) ou autrement. Rien dans ce document ni dans aucun document en vertu duquel des intérêts dans le Fonds sont offerts ne constitue une offre d'intérêts dans un produit financier ou un conseil sur un produit financier à un « client de détail » (tel que défini dans l'article 761G de la Loi sur les sociétés et les règlements applicables).

L'émetteur des participations dans le Fonds s'appuie sur les exemptions prévues par la loi australienne de la nécessité de détenir une AFSL pour la fourniture de services financiers aux clients grossistes australiens. Notez que, étant que tous les investisseurs doivent être des clients de gros, aucun droit de rétractation n'est disponible en relation avec un investissement dans le Fonds.

Amériques

New Capital UCITS Fund plc (la « Société ») est une société parapluie de placement à capital variable, agréée par la Banque centrale d'Irlande conformément au règlement de 2011 des Communautés européennes (organismes de placement collectif en valeurs mobilières), tel que modifié. EFGAM et la Société sont affiliées à EFG Capital International Corp., un courtier-négociant immatriculé auprès de la SEC et membre de la FINRA/SIPC.

Avis aux résidents des États-Unis : Les actions du Fonds ne peuvent être proposées ou vendues directement ou indirectement aux États-Unis, voire à des ressortissants de ce territoire (tel que défini dans le Prospectus du Fonds).

Avis aux résidents d'Argentine : Ces actions ne peuvent être ni proposées ni vendues au public en Argentine. En conséquence, l'offre des actions n'a pas été soumise à l'agrément de la Comisión Nacional de Valores (CNV). Les documents relatifs à cette offre (ainsi que les informations figurant aux présentes) ne peuvent être fournis au grand public aux fins d'offre au public de titres en Argentine ni être utilisés dans le cadre d'une offre ou d'une souscription à la vente au public en Argentine.

Avis aux résidents des Bermudes : Les titres visés dans l'offre des présentes, sont proposés dans le cadre d'un placement privé en faveur d'investisseurs qui satisfont aux critères énoncés dans le prospectus. Le prospectus n'est pas soumis et n'a reçu l'agrément ni de l'Autorité monétaire des Bermudes ni du Registrar of Companies de ce même pays, et aucune déclaration contraire, expresse ou tacite, ne saurait être autorisée à être établie à cet égard. Les titres proposés ne peuvent être proposés ou vendus aux Bermudes que conformément aux dispositions de l'Investment Business Act de 2003 des Bermudes. En outre, toute personne qui ne serait pas un ressortissant des Bermudes ne peut exercer ou se livrer à une activité commerciale ou la conduite d'affaire aux Bermudes à moins d'être autorisée à le faire en vertu de la législation bermudienne applicable. Toute participation à une activité de proposition d'offre ou de commercialisation de valeurs mobilières proposées aux Bermudes à des ressortissants de ce territoire peut être assimilée à la conduite d'affaires aux Bermudes.

Avis aux résidents du Brésil : Ces actions ne peuvent être ni proposées ni vendues au public au Brésil. En conséquence, l'offre d'actions n'a pas été ni ne sera soumise à l'agrément de la Commission brésilienne des valeurs mobilières (CVM ou Comissão de Valores Mobiliários), pas plus qu'elle n'a été soumise à l'agrément de l'organisme susmentionné. Les documents relatifs à une telle offre, ainsi que les informations figurant aux présentes et dans ladite offre, ne peuvent être fournis au public, dans le cadre d'une offre au public au Brésil ni être utilisés dans le cadre d'une offre de souscription ou de vente au public au Brésil.

Avis aux résidents du Chili : Fecha de inicio de la oferta : [11/10/2013]

(i) La presente oferta se acoge a la Norma de Carácter General N° 336 de la Superintendencia de Valores y Seguros de Chile.

(ii) La presente oferta versa sobre valores no inscritos en el Registro de Valores o en el Registro de Valores Extranjeros que lleva la Superintendencia de Valores y Seguros, por lo que los valores sobre los cuales ésta versa, no están sujetos a su fi scalización;

(iii) Que por tratarse de valores no inscritos, no existe la obligación por parte del emisor de entregar en Chile información pública respecto de estos valores; y

(iv) Estos valores no podrán ser objeto de oferta pública mientras no sean inscritos en el Registro de Valores correspondiente.

Date de début de l'offre

i) L'offre concernée est établie conformément au présent règlement 336 de la Surintendance des valeurs et des assurances (SVS ou Superintendencia de Valores y Seguros) ;

ii) L'offre porte sur des titres qui ne sont pas inscrits au registre des valeurs mobilières (Registro de Valores) ou au registre des valeurs étrangères (Registro de Valores Extranjeros) tenu par la SVS, qui ne sont tous deux dès lors pas soumis à la surveillance de la SVS. Il ne suffit pas d'inclure des clauses de dénégation de responsabilité précisant que les titres sont inscrits au registre compétent sur un territoire particulier autre que le Chili et soumis à la surveillance de l'autorité de contrôle compétente ; la SVS exige d'inclure la clause de dénégation de responsabilité en espagnol prévue par le règlement général (Norma de Carácter General) 336 dans les communications et la documentation utilisée pour proposer les titres aux investisseurs potentiels ;

iii) Étant donné que les titres ne sont pas inscrits auprès du registre compétent, l'émetteur n'est nullement tenu de divulguer au Chili des informations publiques à propos des titres en question ; et

iv) Les titres ne peuvent faire l'objet d'une offre au public tant qu'ils n'ont pas été inscrits auprès du registre compétent des valeurs mobilières.

Avis aux résidents de Colombie : Cette présentation n'a pas pour but ou pour effet de susciter directement ou indirectement l'achat d'un produit ou la prestation d'un service par la société à des résidents colombiens. Les produits et/ou services de la société ne peuvent être promus ou commercialisés en Colombie ou auprès de résidents colombiens à moins que ces activités de promotion et de commercialisation ne soient réalisées conformément au décret 2555 de 2010, ainsi qu'aux lois et règlements applicables relatifs à la promotion de produits ou services liés à des titres et/ou à des valeurs financières étrangères en Colombie. Les résidents colombiens reconnaissent que la réception de ce message constitue une sollicitation des produits et/ou services de la société. Les résidents colombiens reconnaissent et déclarent ne pas recevoir de la part de la société la moindre activité directe ou indirecte de promotion ou de commercialisation de produits et/ou services financiers.

Avis aux résidents du Costa Rica : Il s'agit d'une offre individuelle et privée qui est établie au Costa Rica sur la base d'une dispense d'inscription auprès de la Surintendance générale des valeurs mobilières (« SUGEVAL » ou Superintendencia General de Valores), en application des articles 7 et 8 du règlement sur les offres au public de titres (« Reglamento sobre Oferta Pública de Valores »). Ces informations sont confidentielles et ne doivent pas être reproduites ou diffusées à des tiers, car il ne s'agit pas d'une offre au public de titres au Costa Rica. Le produit proposé n'est pas destiné au public ou au marché costaricien. Il n'est et ne sera inscrit auprès de la SUGEVAL, ni ne pourra être négocié sur le marché secondaire.

Avis aux résidents de la République dominicaine : Cette fiche d'information ne constitue pas une offre ou une sollicitation auprès du public en République dominicaine de souscription aux actions décrites aux présentes, et toute opération visée aux présentes n'aura lieu que dans le cadre d'un placement privé. Les actions n'ont pas été et ne seront pas inscrites auprès de la Surintendance dominicaine des valeurs mobilières (Superintendencia del Mercado de Valores de la Republica Dominicana), et ne sont régies par aucune loi d'un secteur particulier. Toute offre au public, tel que défini par les lois et règlements de la République dominicaine, des actions en République dominicaine serait illégale en l'absence d'une telle inscription préalable.

Avis aux résidents du Salvador : Le destinataire de la présente documentation reconnaît par les présentes que celle-ci lui été remise à sa demande expresse et conformément à ses instructions par EFG Capital International Corp., et ce, dans le cadre d'un placement privé.

Avis aux résidents du Guatemala : Cette communication et toute information connexe (la « Documentation ») sont uniquement communiquées à des fins d'information et ne constituent pas (et ne sauraient être interprétées comme constituant) une offre, une vente ou la conduite d'affaires concernant ces titres, produits ou services sur le territoire du destinataire (ce « Territoire »), ou la pratique de toute activité de courtage, bancaire ou toute autre activité réglementée semblable (« Activités financières ») sur ce Territoire. Ni le Fonds, ni les titres, produits et services décrits aux présentes ne sont inscrits (ou destinés à être inscrits) auprès du registre compétent de ce Territoire. En outre, ni le Fonds, ni les titres, produits, services ou activités décrits aux présentes ne sont réglementés ou soumis à la surveillance d'une autorité étatique ou analogue de ce Territoire. La Documentation est privée, confidentielle et envoyée par le Fonds pour l'usage exclusif du destinataire. La Documentation ne doit pas être distribuée au grand public, son utilisation par toute personne autre que le destinataire n'étant pas autorisée. Le destinataire est tenu de se plier à la législation applicable sur ce Territoire, y compris, sans s'y limiter, aux lois fiscales et à la réglementation en vigueur en matière de contrôle des changes, le cas échéant.

Avis aux résidents du Honduras : Les actions décrites aux présentes ne sont pas des titres réglementés par la Commission nationale des banques et des assurances (Comisión Nacional de Bancos y Seguros) ni par une société de courtage en valeurs mobilières au Honduras. Les actions ne peuvent être proposées ou vendues au Honduras, hormis dans des circonstances non caractéristiques d'une offre au public. Tout placement dans des actions du Fonds sera effectué aux risques et périls de l'investisseur.

Avis aux résidents du Mexique : Les actions n'ont pas été et ne seront pas inscrites auprès du registre compétent en vertu de la loi mexicaine sur le marché des valeurs mobilières (Ley del Mercado de Valores) et ne pourront pas être proposées ou vendues aux États-Unis du Mexique. Le Prospectus relatif à l'Offre de titres ne peut être distribué au grand public au Mexique et les actions ne peuvent être négociées au Mexique.

Avis aux résidents du Panama : Ni ces titres, ni leur offre, vente ou transfert, n'ont été enregistrés auprès de la Surintendance du marché des valeurs mobilières (Superintendencia del Mercado de Valores de Panamá) [autrefois dénommée Commission nationale des valeurs mobilières (Comisión Nacional de Valores)]. L'exemption d'inscription au registre repose sur point 3 de l'article 129 du décret-loi 1 du 8 juillet 1999 (Investisseurs institutionnels), tel que modifié. En conséquence, le traitement fiscal fixé aux articles 334 à 336 du décret-loi 1 du 8 juillet 1999, tel que modifié, ne s'applique pas dans leur cas. Ces titres ne sont pas sous la surveillance de la Surintendance du marché des valeurs mobilières (autrefois dénommée Commission nationale des valeurs mobilières).

Avis aux résidents de l'Uruguay : Les Actions du Fonds ne sont pas disponibles au grand public en Uruguay et ne sont proposées que dans le cadre de placements privés en Uruguay. À ce titre, les Actions ne sont pas tenues d'être et ne seront pas inscrites auprès de la Banque centrale d'Uruguay. Les Actions correspondent à un fonds de placement non régi par la loi uruguayenne 16 774 du 27 septembre 1996, tel que modifié.

Hong Kong

Le contenu du présent document n'a pas été soumis à révision ou à l'agrément d'une autorité de contrôle compétente de Hong Kong. Les résidents hongkongais sont invités à faire preuve de prudence par rapport à cette offre. Un placement dans le Fonds peut ne pas convenir à tout le monde. En cas de doute sur le contenu du présent document, veuillez consulter votre courtier, directeur de banque, avocat, comptable ou tout autre conseiller financier afin d'obtenir l'avis d'un expert indépendant.

Le Fonds n'est pas agréé par la Securities and Futures Commission (« SFC ») de Hong Kong en application de l'article 104 de l'ordonnance sur les valeurs mobilières et les contrats à terme (Securities and Futures Ordinance) (Cap 571, Lois de Hong Kong) (« SFO »). Le présent document n'a pas été soumis à l'agrément de la SFC de Hong Kong, pas plus qu'une copie de celui-ci n'a été inscrite auprès du Registrar of Companies de Hong Kong. Il ne doit par conséquent pas être remis ou possédé aux fins de remise à des résidents hongkongais autres que 1) des investisseurs professionnels au sens de la SFO (notamment des investisseurs professionnels au sens défini par le règlement sur les valeurs mobilières et les contrats à terme (Investisseurs professionnels)) ; ou 2) dans des circonstances non caractéristiques d'une offre au public aux fins de l'ordonnance sur les sociétés (Chapitre 32, Lois de Hong Kong) ou de la SFO. Le présent document est diffusé dans un cadre confidentiel et ne pourra être reproduit sous aucune forme ni être transmis à toute autre personne que son destinataire. Aucune participation au Fonds ne sera émise en faveur de toute autre personne que le destinataire du présent document, d'autant plus qu'aucune autre personne qu'un tel destinataire ne pourra assimiler ledit document à une invitation de placement.

Singapour

Le Fonds et l'offre d'Actions / de Parts objet du présent document ne se rapportent pas à un organisme de placement collectif agréé par l'Autorité monétaire de Singapour (« MAS ») en vertu de l'article 286 de la loi sur les valeurs mobilières et les contrats à terme (Securities and Futures Act) (Chapitre 289) (la « SFA ») ou reconnu par la MAS au regard de l'article 287 de la SFA, et l'offre des Actions/Parts du Fonds au public de détail n'est pas autorisée.

Le présent document (ainsi que tout autre document émis dans le cadre de l'offre ou de la vente d'Actions / de Parts n'est pas un prospectus au sens défini dans la SFA. Il ne sera pas non plus déposé ou inscrit en tant que prospectus auprès de la MAS et, en conséquence, toute responsabilité légale en vertu de la SFA relativement au contenu de prospectus ne s'applique pas, les investisseurs potentiels devant étudier scrupuleusement si un placement dans ces Actions / Parts convient à leur situation. La MAS décline toute responsabilité quant au contenu du présent document (ou de tout autre document émis dans le cadre de l'offre ou de la vente des Actions / Parts en question).

Aucune offre d'Actions / de Parts à des fins de souscription ou d'achat, ni aucune invitation à la souscription ou à l'achat des Actions/Parts, ne pourra être établie et il en sera de même pour tout autre document ou documentation (y compris, sans se limiter au présent document en ce qui concerne les Actions/Parts). Aucun de ces éléments ne pourra être diffusé ou distribué directement ou indirectement à toute personne à Singapour dans des circonstances autres que celles ci-dessous : i) s'agissant d'un investisseur institutionnel (au sens défini à l'article 4A de la SFA) en application de l'article 304 de la SFA ; ii) s'agissant d'une personne concernée (au sens de l'article 305 (5) de la SFA) en application de l'article 305 (1) de la SFA ; iii) selon des conditions qui fixeraient la contrepartie minimale à 200 000 dollars de Singapour conformément à l'article 305 (2) de la SFA ; ou iv) de toute autre manière en application des conditions de toute autre exemption prévue dans le cadre de la SFA et conformément à celles-ci.

En application de l'article 305 de la SFA, considéré conjointement au règlement 32 et à la sixième annexe du Règlements de 2005 sur les valeurs mobilières et les contrats à terme (Securities and Futures Regulations) (offres de placement) (organismes de placement collectif), le Fonds a été inscrit sur la liste des organismes restreints tenue par la MAS aux fins de proposition d'Actions / de Parts du Fonds aux personnes concernées (au sens défini à l'article 305 (5) de la SFA), ou, aux fins de proposition d'Actions / de Parts du Fonds conformément aux conditions de la section 305 (2) de la SFA.

Dès lors qu'une offre est proposée à des investisseurs institutionnels en application de l'article 304 de la SFA, les restrictions suivantes (en vertu de l'article 304A) s'appliquent aux Actions/Parts acquises dans le cadre d'une telle offre. Dès lors que ces Actions/Parts sont vendues pour la première fois à toute personne autre qu'un investisseur institutionnel, les exigences des sous-divisions (2) et (3) de la division 2 de la partie XIII de la SFA s'appliquent à l'offre débouchant sur une telle vente, hormis lorsque les Actions/Parts acquises sont de la même classe que les autres Actions/Parts ou peuvent être converties en Actions/Parts de la même classe que ces autres Actions/Parts :

i. qui sont cotées en bourse sur une place d'échange agréée (tel que défini dans la SFA) ; et

ii. à l'égard desquelles tout bulletin d'information sur l'offre, document de présentation,

circulaire aux porteurs de parts en vue d'une prise de contrôle inversée, document émis aux fins d'un système de fiducie ou tout autre document semblable validé par une bourse agréée (tel que défini dans la SFA), aurait été émis dans le cadre d'une offre de ces Actions/Parts, ou de la cotation en bourse de ces Actions/Parts.

Dès lors qu'une offre est établie en faveur de personnes concernées en application de l'article 305 de la SFA, les restrictions suivantes (en vertu de l'article 305A) s'appliquent aux Actions/Parts acquises dans le cadre d'une telle offre. Dès lors que de telles Actions/Parts sont vendues pour la première fois à toute personne autre i) qu'un investisseur institutionnel ; ii) qu'une personne concernée ; ou iii) selon des conditions conformes à l'article 305 (2) de la SFA, les exigences des sous-divisions (2) et (3) de la division 2 de la partie XIII de la SFA s'appliquent à l'offre débouchant sur une telle vente, hormis si les Actions/Parts acquises sont de la même classe que les autres Actions/Parts :

i. qui sont cotées en bourse sur une place d'échange agréée (tel que défini dans la SFA) ; et

ii. à l'égard desquelles tout bulletin d'information sur l'offre, document de présentation, circulaire aux porteurs de parts en vue d'une prise de contrôle inversée, document émis aux fins d'un système de fiducie ou tout autre document semblable validé par une bourse agréée (tel que défini dans la SFA), aurait été émis dans le cadre d'une offre de ces Actions ou Parts, ou de la cotation en bourse de ces Actions/Parts.

En outre, dès lors que les Actions/Parts sont acquises dans le cadre d'une offre établie au motif de l'article 305 de la SFA et que l'acquéreur est :

a. une société n'ayant pas le statut d'investisseur accrédité (au sens défini dans la SFA), dont la seule activité consiste à détenir des placements et dont la totalité du capital-actions est détenue par des personnes physiques étant toutes des investisseurs accrédités) ; ou

b. une fiducie dont le fiduciaire n'est pas un investisseur accrédité et dont la seule vocation consiste à détenir des placements au profit de bénéficiaires étant tous des investisseurs accrédités ;

aucun titre d'une telle société ni aucun droit ou participation des bénéficiaires dans une telle fiducie (le cas échéant) ne pourra être transféré pendant une période de 6 mois à compter de la date d'acquisition par la société ou la fiducie (selon le cas) des Actions/Parts, à moins qu'un tel transfert ne soit conforme aux conditions spécialement prévues aux articles 305A (2) et 305A (3) de la SFA (s'il y a lieu).